

**BOIS DE VINCENNES** Le projet est étudié au Conseil de Paris aujourd'hui

## Vent de fronde contre l'aire de gens du voyage



**Vincennes.** Aujourd'hui, les élus parisiens devraient relancer le projet de construction d'une aire d'accueil de 0,53 ha sur le parking de l'hippodrome. (LP/Corinne Neves.)

**D**es gens du voyage dans le « poumon vert de l'Est parisien ». C'est ce que craignent les élus des villes limitrophes du bois de Vincennes, en colère contre une délibération étudiée aujourd'hui au Conseil de Paris. Les élus parisiens devraient relancer le projet de construction d'une aire d'accueil de 0,53 ha sur le parking de l'hippodrome. Soit 28 places destinées à des caravanes, ainsi que des structures en dur pour les sanitaires. Installés sur le territoire parisien, mais très près du Val-de-Marne. Trop près ? La semaine dernière, sept maires (Saint-Maurice, Maisons-Alfort, Vincennes, Charenton, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé et Joinville-le-Pont) se sont fendus d'un courrier au maire socialiste de Paris pour demander une réunion sur cette implantation aux « conséquences directes » sur leurs villes. Une manière polie de réclamer l'abandon du projet.

### Les peurs des riverains

« Paris se débarrasse de ce qui peut apparaître comme une nuisance sur les villes limitrophes, estime-t-on au cabinet du maire (UMP) de Charenton. C'est une population fragile, qui a besoin d'être aidée. Les services so-

ciaux de nos communes sont débordés et n'ont pas vocation à s'occuper de ces personnes-là. » Et de citer la distance entre les structures municipales parisiennes et cette future aire d'accueil : plusieurs kilomètres entre l'école de secteur dans le XII<sup>e</sup> arrondissement et le parking de l'hippodrome par exemple.

« Nous allons entrer en guerre, lance de son côté le sénateur-maire (UMP) de Saint-Maurice, Christian Cambon. Cette zone est un no man's land. Il n'y a aucune infrastructure sanitaire et sociale à proximité. La loi relative aux aménagements des aires d'accueil n'est pas respectée. C'est une nouvelle attaque contre le bois de Vincennes, déjà grevée par le centre de rétention administratif. » Certains riverains ne disent pas autre chose. « Ce bois est censé être un lieu de détente où les Parisiens prennent l'air, estime Pascal Barut, président de l'Association des riverains du bois de Vincennes, fort de plusieurs centaines d'adhérents. Petit à petit, la mairie de Paris grignote le bois alors qu'il est classé. »

Derrière ces considérations se cachent aussi des craintes de voir augmenter la délinquance. « Ce n'est pas Paris qui va subir les dégradations », peste un Vincennois. « Je suis plutôt

mitigé car d'un côté, cela me fait un peu peur de voir arriver cette population mais de l'autre, il faut bien les installer quelque part », juge une Joinvillaise. Alexandra, qui vit en face du bois à Charenton, se veut plus nuancée : « Mieux vaut mettre en place cette aire d'accueil plutôt que de les voir s'installer n'importe où. » N'importe où mais pas chez eux, estiment les élus mécontents : Ils menacent de déposer un recours auprès du tribunal administratif si la délibération est votée aujourd'hui.

ELSA MARINETTE

**L'HAY-LES-ROSES** Arrestation de jihadistes

## L'association musulmane craint l'amalgame

**N**ous comptons sur l'intelligence de nos concitoyens pour ne pas faire un amalgame entre la religion musulmane [...] et le radicalisme islamiste. » Voilà le message lancé ce week-end par l'association musulmane Mahdi de L'Hay-les-Roses, après l'arrestation, mardi dernier, de quatre jihadistes présumés qui auraient fréquenté une salle de prière de la ville. Ce week-end, les quatre hommes ont été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Deux ont été placés en détention provisoire.

Depuis ces interpellations, une polémique enflle sur un projet communal d'espace culturel en collaboration avec l'association Madhi. Dans un communiqué, celle-ci rappelle qu'elle cherche un lieu digne de ce nom pour développer leurs activités, notamment de lutte contre l'analphabétisme. Pour désamorcer les choses, dans nos colonnes, Pierre Coibaut, le maire PS, avait indiqué que cette salle ne serait pas un lieu de culte mais un centre culturel associatif doté d'une salle polyvalente qui pourra être utilisée pour faire la prière. Cet équipement serait accessible à toutes les associations. V.V.

## Limeil-Brévannes. Une femme chute du 3<sup>e</sup> étage Sauvée par le balcon de son voisin

C'est ce qu'on appelle une miraculée. Une femme de 58 ans, qui réside à Limeil-Brévannes, a été sauvée par le balcon de son voisin. Samedi dernier, vers 23 h 30, tandis qu'elle fume une cigarette sur le balcon de son appartement, la victime, visiblement alcoolisée, glisse et passe au-dessus la balustrade. Sa chute s'arrête heureusement sur le balcon du deuxième étage. « Sa tête a percuté la rambarde, détaille une source policière. » Conduite à l'hôpital Henri-Mondor de Crétteil, elle souffre d'une fracture de la cheville, une de ses épaules est démise et le sommet de son crâne a été scalpé, son pronostic vital n'est toutefois pas engagé. Présent au moment de la chute, son ami, un homme de 57 ans qui ne vit pas avec elle, a été placé en garde à vue avant d'être relâché. « Il a des antécédents de violences conjugales, nous souhaitons vérifier, explique une source policière du commissariat de Limeil-Brévannes. »

## Villeneuve-Saint-Georges. Juste après l'ouverture Il braque la poste pour 430 €

Des billets de 20 €, 10 € et 5 € pour un montant total de 430 €. Voilà le butin emporté samedi matin par le braqueur de la poste de Villeneuve-Saint-Georges. L'attaque s'est produite vers 8 h 20, quelques minutes après l'ouverture. Dans l'office, quelques employés et peu de clients. L'homme a surgi le visage dissimulé et les mains gantées. Sous la menace d'une arme, probablement un pistolet, il a exigé le contenu des fonds de caisses. « Il a fait attention de se débarrasser des liasses de billets pliés », précise une source policière. Aucun coup de feu n'a été tiré. L'homme n'a pas pu être interpellé. L'enquête a été confiée à la police judiciaire du Val-de-Marne.

## Vol de cuivre à Ivry. Hier, vers 10 heures, les policiers

aperçoivent dans la rue Ernest-Renan, deux hommes en train de pousser un chariot de supermarché. Un comportement qui intrigue les forces de l'ordre. Lors du contrôle, les policiers découvrent du cuivre dérobé chez l'entreprise Sobeca, spécialisée notamment dans le transport d'énergie, comme l'électricité. D'origine roumaine, âgés de 22 ans et de 28 ans, les deux hommes ont été placés en garde à vue au commissariat d'Ivry, qui est chargé de l'enquête.

**Un chauffard prend la fuite à Limeil.** Hier après-midi, vers 16 h 30, le véhicule d'un homme de 21 ans est stoppé par les policiers dans le quartier de la Seimaroise pour un simple contrôle routier. Les forces de l'ordre ont à peine le temps de poser le pied à terre, que le chauffard redémarre.

Immédiatement pris en chasse, il sera intercepté quelques instants plus tard, après avoir percuté deux véhicules de police. Interpellé, le conducteur n'avait pas le permis de conduire. Il a été placé en garde à vue.

**l'Original**  
le bœuf de mon boucher



Goûteux, tendre et de caractère,  
découvrez la qualité du bœuf race à viande  
sélectionné et préparé  
par votre artisan boucher **Pascal Buffard**.



[www.boeuf-selection-bouchere.com](http://www.boeuf-selection-bouchere.com)